Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-215600206-20251124-892025BOHAL2-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 14

Présents : 13
Absents excusés : 1
Délégation : 0

Séance du 24/11/2025

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Monsieur de CHABANNES Alain

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, LE LUEL Rémy, BURBAN Murielle, ISSERT Cécile, LE BRETON Bernard, RENAUD Mickael, FUZEAU Nadine COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, GRU Alain, JOSSE Sandra, NEVE PIQUET Géraldine
Absents excusés : BRAUD Jérémy.
Date de convocation : 14 novembre 2025

Mme FUZEAU Nadine est nommée secrétaire de séance

892025 | Subventions associations

Il est proposé au conseil municipal de verser les subventions aux associations communales, telles que proposées dans le tableau ci-dessous :

	VOTE 2024	VOTE 2025
Comité des fêtes	550€	550€
LA CLAIE FOOTBALL	2650 € dont 800€ d'acompte versé en juin	2650 € dont 800€ d'acompte versé en juin
LA CLAIE BASKET	1750€ dont 600€ d'acompte versé en juin	1650€ dont 600€ d'acompte versé en juin
Association d'échanges-OSE	0€ demande prêt de la salle	0€ demande prêt de la salle
UNC AFN	300€	300€
Société de chasse	350€	400€
Société de chasse pour le piégeage	200€	200€
Apollo VTT	550€	600€
APEL (arbre de noël et trajet piscine)	1800€	1800€
OGEC bourse aux livres		220€
Badminton	100€	100€
Adel	200€	200€
AMAP	0€	0€
TOTAL	8450€	8720€

Monsieur LE BRETON Bernard, Monsieur BUSSON David, Madame BURBAN Murielle, Monsieur MELLIER Arnaud et Mme FUZEAU Nadine ne participent pas au vote.
Le conseil municipal, après délibération, adopte à l'unanimité des membres participants au vote-8 voix POUR-, la répartition des subventions aux associations telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 25 novembre 2025
Alain de CHABANNES, Maire